



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

**ARRÊTÉ ÉLECTORAL SAJ N° 2016-13 DU 20 OCTOBRE 2016
RELATIF A L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
POUR LE RENOUELEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU COLLÈGE DES USAGERS
AU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)**

(RECTIFICATIF)

A l'article 8 de l'arrêté électoral SAJ n° 2016-13 du 20 octobre 2016 :

à la place de : « [...] quatre sièges [...] »,

lire : « [...] cinq sièges [...] ».

Fait à Avignon, le 7 novembre 2016

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,




Philippe ELLEBKAMP

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES

Campus Hannah Arendt
Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 28 43 ou 27 08 ou 29 29

cellule-juridique@univ-avignon.fr

<http://www.univ-avignon.fr>